"Pour une justice en Palestine" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (3 décembre 1974)

Légende: Le 3 décembre 1974, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung décrit les relations conflictuelles entre les pays arabes et Israël et analyse la politique européenne au Moyen-Orient.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. EICK, Jürgen; WELTER, Erich; FACK, Fritz Ullrich; DESCHAMPS, Bruno; FEST, Joachim; REIßMÜLLER, Johann Georg. 03.12.1974, n° 280. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Um Gerechtigkeit in Palästina", auteur:Vocke, Harald , p. 10.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/pour_une_justice_en_palestine_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_3_decembre_1974-fr-c10f2404-ad4d-4e03-a2e7-6050c55e20cb.html

Date de dernière mise à jour: 24/05/2017

Pour une justice en Palestine

La politique commune des Neuf au Proche-Orient/Par Harald Vocke

Plusieurs hommes politiques arabes pensent que les décisions des chefs d'Etat à la conférence au sommet arabe de Rabat et la résolution sur la Palestine adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies auraient créé un terrain propice à la poursuite des négociations de paix au Proche-Orient. En effet, le sommet de Rabat aurait donné plein pouvoir aux voisins arabes directs d'Israël et aux Palestiniens pour négocier un accord de paix avec l'Etat juif. Il s'agirait à l'évidence d'un changement fondamental de position depuis le sommet de Khartoum en août 1967, qui avait interdit aux Arabes toute négociation avec Israël. Par sa reconnaissance des droits du peuple palestinien, l'Assemblée générale des Nations unies aurait seulement réparé a posteriori les injustices commises à l'égard des Palestiniens pendant un quart de siècle.

Cette appréciation contraste avec la vision donnée par les diplomates israéliens: aidée par les Soviétiques, la Syrie préparerait une attaque contre Israël. L'Egypte ne serait cependant pas encore prête pour de nouvelles péripéties militaires, bien que la Syrie voudrait aussi entraîner les Egyptiens dans une nouvelle guerre. La décision prise à Rabat par les dirigeants des Etats arabes, selon laquelle seule «l'Organisation de Libération de la Palestine» défendrait à l'avenir les droits des Arabes de Palestine dans les territoires arabes occupés par Israël, aurait provisoirement détruit l'espoir de négociation sur l'avenir de la Cisjordanie. Car Israël ne serait pas prêt à parlementer avec des terroristes et des assassins. Avec sa résolution sur la Palestine, l'Assemblée générale des Nations unies se serait maintenant également inclinée devant les menaces de chantage des pays arabes exportateurs de pétrole.

Jérusalem

Malgré de telles divergences, les diplomates, aussi bien du côté arabe que du côté israélien, déclarent que les deux parties considèrent la poursuite du processus de paix comme réalisable et indiquée. La Syrie et récemment aussi l'Egypte réclament que la conférence ouverte à Genève sur le Proche-Orient soit prochainement poursuivie. Israël est également en principe disposé à poursuivre les négociations avec ses voisins arabes. Mais à quoi pourrait ressembler une solution juste et durable au conflit palestinien? Depuis que la République fédérale d'Allemagne est membre des Nations unies avec droit de vote, Bonn peut difficilement se limiter à une attitude non engagée en préconisant une paix juste et une application de la résolution 242 du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient.

La lutte pour Jérusalem se trouve au centre du conflit. Après la guerre des Six jours en 1967, Israël a immédiatement annexé Jérusalem-Est sur décision parlementaire. Depuis l'Etat juif n'a non seulement ignoré la demande des Nations unies de revenir sur cette annexion et de ne pas maintenir le statut de ce territoire conquis durant la guerre des Six jours, mais elle a en outre investi des milliards pour intégrer plus solidement Jérusalem-Est dans son propre Etat.

Les neuf Etats de la Communauté européenne ont déclaré devant les Nations unies qu'Israël devrait mettre fin à l'occupation militaire des territoires arabes maintenue depuis le conflit de 1967. D'après les Neuf, il faut également qu'Israël se retire de Jérusalem-Est. Certes, plusieurs diplomates d'Europe occidentale hésitent à rendre publique cette conclusion car ils connaissent la situation explosive de la question de Jérusalem.

Les Israéliens attachent beaucoup d'importance à Jérusalem. Mais les souhaits et les sentiments des peuples arabe et islamique font également partie de la réalité politique du conflit palestinien. Les musulmans revendiquent la souveraineté absolue d'un Etat arabe sur les lieux saints de l'Islam à Jérusalem-Est, alors qu'Israël veut conserver la souveraineté sur tout Jérusalem. Par contre, beaucoup d'Arabes et la plupart des musulmans non arabes revendiquent le rétablissement de l'ancien partage de Jérusalem en une ville arabe et une ville israélienne.

Le chef de «l'Organisation de libération de la Palestine», Yasser Arafat, va encore plus loin. L'Etat de Palestine rêvé par Arafat, qui doit offrir aux Arabes et aux Juifs les mêmes droits ainsi qu'une patrie

commune, ne pourrait être créé que sur les ruines de l'Etat d'Israël. La nouvelle résolution sur la Palestine adoptée par les Nations unies dépasse également de loin ce qui est préconisé par les neuf Etats européens, notamment le simple retrait d'Israël des territoires arabes occupés depuis 1967. En effet, cette résolution cite le droit sans restriction des Arabes de Palestine à un retour dans leur «patrie d'origine» et leur propriété d'autrefois. Elle ne parle toutefois pas des droits des Juifs vivant actuellement en Israël.

Les Européens reconnaissent aussi, en principe, aux Arabes de Palestine le droit à une patrie. Mais, dans le même esprit que les précédentes décisions des Nations unies, ils pensent qu'il faudrait obliger Israël à choisir entre deux attitudes: soit permettre aux Palestiniens le retour dans leurs lieux d'origine, soit les dédommager de leur propriété occupée par les colons juifs. Les neuf Etats européens pensent qu'une cohabitation pacifique, dans un Etat commun, des Israéliens et des Arabes de Palestine dispersés pour le moment dans plusieurs pays arabes est provisoirement irréalisable. D'après les Européens, les Arabes et les Israéliens devraient d'abord se faire à l'idée d'une coexistence pacifique dans deux Etats distincts, sous l'égide d'une force internationale de maintien de la paix.

La résolution 242 sur le Proche-Orient adoptée par le Conseil de sécurité prévoyait déjà le 22 novembre 1967 la création de zones démilitarisées pour garantir la paix au Proche-Orient. D'après les Neuf, les puissances internationales, l'Europe occidentale et éventuellement encore d'autres Etats devraient garantir la sécurité des frontières israélo-arabes après le retrait des Israéliens vers les frontières existant avant la guerre des Six jours. Des soldats de la paix devraient être déployés le long de ces frontières, une mesure qui serait probablement nécessaire pendant plusieurs années. Seul le Conseil de sécurité, et non le Secrétaire général des Nations unies, pourrait décider d'un retrait des soldats de la paix des frontières à protéger.

Des décisions erronées aux conséquences tragiques pourront ainsi être évitées, comme celle prise par l'ancien Secrétaire général des Nations unies, U Thant, qui laissa en 1967, à une époque de forte tension, les soldats des Nations unies se retirer de la frontière égypto-israélienne. Le nouvel Etat arabe à ériger à l'intérieur des frontières de l'ancien mandat britannique en Palestine devra regrouper Jérusalem-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza. C'est seulement lorsque cet Etat arabe en Palestine entretiendra des relations de bon voisinage avec Israël qu'une réconciliation progressive ou même une fusion des deux Etats pourra être envisagée.

La voie modérée

Les diplomates européens au Proche-Orient savent que de nombreux militants arabes palestiniens veulent détruire l'Etat juif et créer un Etat arabe sur tout le territoire palestinien. Les auteurs de la résolution européenne sur la Palestine connaissent également les revendications des hommes politiques israéliens qui visent l'annexion d'autres territoires arabes. Un projet du Parlement israélien discuté peu avant la guerre du Kippour était d'envahir la péninsule du Sinaï, d'y installer un réseau de colonies juives et de bâtir une grande ville juive au sud de la bande de Gaza. Les auteurs de la résolution en question estiment que la politique commune européenne au Proche-Orient devrait s'engager dans une voie neutre modérée, à mi-chemin entre les exigences des extrémistes arabes et des extrémistes israéliens.

Si elle est suivie de manière cohérente, la politique des Neuf au Proche-Orient pourrait apaiser le conflit palestinien. Les Européens ne devraient cependant pas s'exposer à la suspicion selon laquelle ils n'oseraient pas s'opposer aux trop vastes revendications arabes. L'abstention des Neuf sur la résolution sur la Palestine adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies était peut-être une décision confortable, mais certainement pas une bonne décision. Il serait de ce fait opportun que les neuf Etats européens clarifient l'exigence contenue dans cette résolution que les Arabes de Palestine retrouvent leurs anciennes habitations et leur propriété, et qu'ils y ajoutent une observation sur les droits actuels du peuple israélien en Palestine.